



# La charte de l'espace des contributions Télérama

A l'occasion de la mise en ligne de sa nouvelle fonctionnalité de contributions, *Télérama* met en place des règles pour les réactions aux critiques sur son site, à compter du mardi 11 mars 2025.

Bienvenue dans l'espace de contribution des abonnés, que nous souhaitons un espace de débat, d'échange et de dialogue constructif.

## 1. Quelles sont les règles de bonne conduite de l'espace de contribution ?

La discussion doit être respectueuse, sans attaque personnelle (contre les autres contributeurs et contributrices, comme contre les journalistes ou les personnes citées dans l'article) et respecter les limites de la liberté d'expression : pas de diffamation, pas d'injure, pas d'atteinte à la présomption d'innocence, pas de propos discriminatoire, sexiste ou raciste, négationniste, ou incitant à la haine. De même, tous les propos relevant du prosélytisme ou de nature promotionnelle ou publicitaire sont à exclure.

Votre réaction doit être en langue française et correctement rédigée. Il faut éviter le style télégraphique, les abréviations ou les phrases totalement en majuscules.

Vos contributions sont publiées après validation par notre équipe de modération. Toute contribution que *Télérama* estime contraire à la bonne tenue du débat ne sera pas publiée.

Un contributeur ou une contributrice violant ces règles de manière grave ou répétée pourra être sanctionné, y compris jusqu'à se voir retirer définitivement le droit de contribuer.

*Télérama* se réserve la possibilité de fermer à tout moment la fonctionnalité des contributions sur tout ou partie de son site.

Tout propos hors des limites de la liberté d'expression ne sera pas publié – d'autant plus que l'espace des contributions est considéré comme public aux yeux de la loi.

## **2. Combien de contributions puis-je poster ? De quelle longueur ?**

Vous pouvez poster une contribution par critique et “*aimer*” autant de contributions que vous le souhaitez.

La limite des messages est fixée à 400 caractères maximum par contribution.

## **3. Dois-je donner mon vrai nom pour contribuer ?**

Vous pouvez contribuer sous votre identité réelle ou sous pseudonyme. Dans les deux cas, *Télérama* se réserve la possibilité de vous contacter à l’adresse associée à votre compte abonné en cas de problème.

Toute usurpation d’identité ou de pseudonyme est strictement interdite, ainsi que tout pseudonyme qui contreviendrait aux règles de bonne conduite.

## **4. Puis-je avoir plusieurs signatures ?**

Non, une seule signature est autorisée par compte. Vous pouvez la modifier un nombre limité de fois et, dans ce cas, c’est votre nouvelle signature qui apparaîtra sous vos anciennes contributions. *Télérama* conservera l’historique de vos signatures.

## **5. Je constate une contribution qui semble contrevénir aux règles. Que puis-je faire ?**

Vous pouvez signaler la contribution en cliquant sur « Signaler un abus ». Il sera alors examiné prioritairement par nos équipes de modération.

## **6. Puis-je critiquer *Télérama* dans ma contribution ?**

Vous avez tout à fait le droit de ne pas être d’accord avec les choix éditoriaux et le contenu d’un article – et de le dire dans votre contribution. Mais cela doit se faire de manière respectueuse et sans attaque personnelle contre les journalistes ou les modérateurs.

Si vous souhaitez contacter directement la rédaction, vous pouvez nous contacter ici : <https://abos.telarama.fr/faq?question=contacter-la-redaction-de-telarama>

## **7. Ma contribution n’a pas été publiée, puis-je avoir une explication ?**

Vous pouvez contacter notre [service client](#), en précisant la signature utilisée pour la contribution concernée ainsi que la date et heure de soumission.

## **8. Pourquoi ne puis-je pas mettre de lien dans ma contribution ?**

Nous bloquons tous les liens pour éviter toute forme de publicité et des messages qui ne viseraient qu'à améliorer le référencement d'un site. En revanche, les liens renvoyant vers des pages des sites du Groupe Télérama sont autorisés.

## **10. Mes contributions sont-elles archivées ?**

*Télérama* ne garantit pas l'archivage des contributions. Si vous souhaitez conserver un historique de vos contributions, il vous appartient de les sauvegarder de votre côté.